Image not found or type unknown

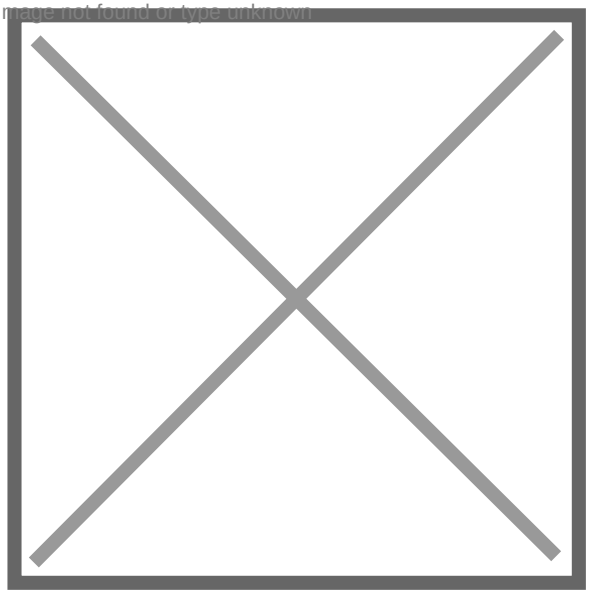

# Urgent vente de voiture d'occasion

Par **gsy54_old**, le **02/09/2007** à **18:33**

Je souhaite vendre mon ancienne voiture, j'ai déjà trouvé un acheteur et je l'ai informé qu'il y avait un problème mécanique.

Comment me protèger contre un recours éventuel de l'acheteur?

Est ce qu'un document signer par l'acheteur stipulant de l'état de la voiture pourrait me protèger d'une éventuelle poursuite judiciaire?

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés